

Chapitre trois

Vérification multilatérale du contrôle des armements

Solution d'avenir?

Aujourd'hui, en partie suite à une série d'importants accords bilatéraux de contrôle des armements, ce sont les États-Unis et l'Union soviétique qui possèdent l'essentiel des capacités mondiales de vérification à partir de l'espace extra-atmosphérique. Si l'on exclut le Traité de 1968 sur la non-prolifération, on peut affirmer qu'il n'existe pas encore de traité multilatéral suffisamment important qui justifierait, pour la vérification de ses clauses, le haut niveau de perfectionnement technique et de ressources financières qu'exigerait la télédétection à partir de l'espace. À mesure qu'évolue le processus de contrôle des armements, l'avènement de traités multilatéraux importants semble pourtant de plus en plus probable. Il pourrait s'agir de traités concernant l'espace extra-atmosphérique, les armes chimiques ou le contrôle des armements dans des régions spécifiques, notamment en Europe. Dans ces trois cas, la télédétection à partir de l'espace est probablement appelée à jouer un rôle important, sinon essentiel, au niveau de la vérification.

Dans ce contexte, l'accord conclu à Stockholm en septembre 1986 est un exemple pertinent. Désigné sous le nom de « Document de Stockholm », cet ac-

cord a été signé par 35 pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Il comporte un ensemble complexe de mesures destinées à renforcer la confiance mutuelle et la sécurité en réduisant la crainte d'attaques surprises et en établissant une plus grande confiance réciproque dans le domaine militaire en Europe. Les méthodes de vérification prévues par cet accord comprennent les inspections terrestres et aériennes. La mise au point de capteurs ultra-modernes pour la télédétection à partir de l'espace, dans le seul but de vérifier le Document de Stockholm, ne sera peut-être pas justifiée, puisque les mesures précisées dans ce document ne créent peut-être pas le même degré d'inquiétude, quant à la vérification, qu'un accord réduisant ou limitant substantiellement les armements. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer l'importance politique de cet accord, signé par tous les pays d'Europe (sauf l'Albanie) ainsi que par le Canada et les États-Unis; il compte parmi les quelques accords multilatéraux sur la sécurité adoptés ces dix dernières années. Exemple probant de l'approche multilatérale aux négociations Est-Ouest sur le contrôle des armements, la mise en oeuvre du Document de Stockholm ouvre peut-être la voie au contrôle des armements et au désarmement multilatéraux.